

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT, SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 21 avril 2015 N° 288

Michel SAPIN et Christian ECKERT félicitent la douane française pour la nouvelle saisie de cocaïne réalisée aux Antilles

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget, félicitent les agents des douanes pour la nouvelle saisie de 220 kg de cocaïne réalisée lors de l'arraisonnement d'un remorqueur au nord-est des Antilles françaises.

La douane a sollicité l'intervention de la Marine nationale sur la base d'une enquête menée par la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), révélant un probable transfert par voie maritime de plusieurs centaines de kilos de cocaïne entre le Guyana et le nord de l'arc caribéen.

Dans la nuit du 17 au 18 avril 2015, les équipes d'intervention de la frégate "Germinal", appuyées par un hélicoptère Panther, ont procédé à l'interception, en haute mer, à 350 miles au nord-est des Antilles françaises (Atlantique), du remorqueur "Misty B", battant pavillon Guyana.

Après accord des autorités guyaniennes, les services français ont contrôlé le navire et découvert 220 kg de cocaïne dissimulés dans cinq bidons stockés sur la plage arrière du navire. Les quatre membres d'équipage se déclarant résidents guyaniens ont tous été appréhendés.

Le navire, les personnes en cause et les stupéfiants ont été ramenés à Fort-de-France où ils ont été remis aux services de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) chargés des suites de l'enquête judiciaire par le Procureur de la République de la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) Fort-de-France.

Cette interception fait suite à la saisie historique de 2,25 tonnes de cocaïne réalisée quelques jours plus tôt à bord du voilier Silandra par les agents des douanes. Ces affaires illustrent la qualité du travail de renseignement ainsi que l'efficacité de la coopération de l'ensemble des services de l'Etat en mer. Dans le cas présent, plusieurs États ont pris une part active à la conduite de cette opération soulignant ainsi l'importance de la coopération internationale.

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13 Cabinet de Christian ECKERT 01 53 18 45 04

Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières : Magalie Noël 06 03 91 75 60

